



Réf. Farde e-Assemblées : 2499662

N° OJ : 77

Projet d'Arrêté - Conseil du 12/12/2022

Objet : "Brussels Major Events (BME)".- Subside : 47.630,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2022;

Considérant que le Brussels Major Events - BME demande un subside de 47.630,00 EUR pour des activités au bois de la Cambre dans le cadre des plaisirs d'hiver;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article 1er.: Un subside de 47.630,00 EUR est octroyé au profit du Brussels Major Events - BME.

Article 2.: Ce montant sera engagé à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2022.

Annexes :